

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS
NE PAS PUBLIER AVANT 20h00 LE
26 NOVEMBRE 1971

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UN DISCOURS DU
SECRETARE D'ETAT AUX AFFAIRES
EXTERIEURES, M. MITCHELL SHARP,
AU HOLY BLOSSOM TEMPLE DE
TORONTO, LE 26 NOVEMBRE 1971

C'est pour moi un honneur d'adresser la parole du haut de la chaire du Holy Blossom Temple à une si nombreuse assistance. Ce temple, qui est avant tout un lieu du culte, sert aussi de centre d'activité intellectuelle et sociale à la population de Toronto. C'est un exemple de la façon dont un des éléments de notre grande société maintient sa foi, ses traditions et sa culture tout en apportant sa contribution particulière à la vie de la métropole et du pays.

Je tiens d'abord à féliciter tous ceux, et en particulier M. Milton Gadsby, qui ont pris l'initiative d'organiser ce séminaire en vue d'étudier l'une des questions les plus importantes et les plus difficiles de l'heure, soit la survie, la prospérité et l'unité de notre cher pays. Je voudrais aussi, dès le départ, vous dire franchement que le titre que vous avez donné au sujet d'étude de votre séminaire, "Le Canada et le Québec un an après", présente certaines difficultés pour moi. On ne peut pas parler d'une part du Canada et du Québec d'autre part. Il n'y a pas de Canada sans le Québec. Le Québec est un élément essentiel de la réalité canadienne. Les premiers colons français venus au Nouveau-Monde ont adopté le mot indien "Canada" pour désigner cette partie de l'Amérique du Nord. Nos concitoyens francophones étaient Canadiens depuis deux siècles avant que le mot "Québécois" ne prenne son sens actuel. La grande majorité des habitants du Québec sont encore Canadiens avant d'être Québécois. Dimanche, M. René Lévesque contestera peut-être cette hypothèse simple et fondamentale. Je vous demanderais d'écouter attentivement afin de vous rendre compte dans quelle mesure ses arguments sont fondés sur des faits observables et dans quelle mesure ils découlent, au contraire, de son enthousiasme pour la cause à laquelle il a choisi de se consacrer.

La dernière des choses dont je voulais d'abord vous faire part est que ma confiance personnelle dans la survie et la prospérité d'un Canada uni ne sera jamais ébranlée et que mon engagement personnel à travailler pour l'unité du Canada demeurera inébranlable. Et je ne parle pas seulement en mon nom personnel, mais aussi en celui du Gouvernement dont je fais partie et du parti libéral que j'appuie. Si ce n'était pas le cas, je ne serais membre ni du Gouvernement ni de mon parti.

De nos jours, les "scénarios" sont très en vogue dans les discussions politiques. Je préfère les appeler "conjectures" ("Qu'arriverait-il si..."). Vous savez sans doute ce dont je veux parler. Seriez-vous capable d'élaborer un scénario par lequel John Lindsay deviendrait le prochain président des Etats-Unis? Qu'arriverait-il si le projet de loi britannique visant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun était défait à Westminster? -- Ce genre de jeu de salon très sophistiqué peut même stimuler l'intellect mais, sauf lorsqu'il est pratiqué par des professionnels, il ne remplace pas l'étude sérieuse, les recherches approfondies et

la discipline de pensée nécessaires à l'élaboration de plans raisonnables et efficaces pour l'avenir d'un pays.

Ce soir, par conséquent, je n'accepte pas la question: "Et si le Québec se séparait?" sauf pour dire qu'il est impossible pour le Québec de se séparer du Canada, car ce qu'il en resterait ne serait pas le Canada. Il n'y aurait même plus de Canada. Serait-ce le Canada sans le golfe du Saint-Laurent, sans la falaise de Québec, sans Montréal, sans la grande majorité de sa population francophone? Ce n'est pas mon avis, ni le vôtre, sans doute. Ce que vous êtes venus discuter ici, je crois, c'est plutôt "La place du Québec dans le Canada" et non "Le Canada et le Québec". Voilà ce que vous ne devrez pas perdre de vue au cours de ce séminaire. Mon rôle ce soir est de vous communiquer certaines pensées sur l'état de la nation, sur l'unité canadienne au sens le plus large de cette expression.

C'est devenu un cliché de parler du "melting-pot" américain par opposition à la mosaïque canadienne. Certains parlent également de la tapisserie canadienne où les fils de plusieurs couleurs différentes forment un ensemble harmonieux. Bien que je n'en veuille pas à cette comparaison en particulier, j'ai parfois l'impression de nos jours que nous avons tourné la tapisserie à l'envers et que nous nous entêtons à chercher dans le fouillis de noeuds et de fils le dessin qui est nettement visible lorsqu'on le regarde du bon côté. Sir Wilfrid Laurier comparait le Canada à une cathédrale qui conserve une unité essentielle bien que la pierre demeure pierre, le bois demeure bois et le verre teinté garde sa couleur.

Une mosaïque, une tapisserie, une cathédrale. Aucun de ces symboles ne représente fidèlement notre réalité, car aucun n'est le fruit d'une croissance organique. Ce sont des ouvrages de vision, d'imagination, d'habileté, d'efforts disciplinés et même de foi, mais non d'existence, de croissance et de changement comme dans le cas du Canada. Aucune génération ne possède en soi le Canada; chaque génération successive doit se considérer comme la gardienne de ce qui lui a été transmis par les générations passées et de ce qu'elle devra transmettre à la génération suivante. La naissance du Canada fut le fruit d'un acte de volonté politique; il a grandi et assuré sa prospérité par la volonté des Canadiens. La survie de son identité et de sa raison d'être dépend, plus qu'à aucun autre moment dans le passé, de la volonté de chacun d'entre nous.

Les géants du passé, MacDonald, Laurier - oserai-je ajouter Mackenzie King? - ne viendront pas à notre rescousse. Les géants sont toujours du passé. Il n'existe jamais de géants

du présent. A leur époque M. MacDonald, Laurier et King étaient tout aussi faillibles et critiqués avec tout autant d'amertume que ne l'ont été M. Diefenbaker, Pearson et Trudeau. Nous avons des chefs politiques et nous ne saurions nous en passer. Ils marquent leur époque mais, dans une société libre, il arrive plus souvent qu'ils orientent et mettent en oeuvre la volonté expresse du peuple, qu'ils fassent leur part pour satisfaire aux besoins et aux aspirations du peuple dont ils sont les chefs. Au sens strict du mot, et je n'aurai pas à l'expliquer à cet auditoire, le chef politique est le bouc émissaire du peuple. Si le peuple n'est pas satisfait des résultats de la volonté collective qu'il a exprimé, il déverse sa frustration sur le chef politique qui l'a mise en oeuvre.

Le Canada est ce que chacun d'entre nous l'a fait; il sera ce que nous voudrions bien qu'il soit, ni plus ni moins.

J'ai dit que la naissance du Canada fut le fruit d'un acte de volonté politique. Il est également vrai de dire qu'il est né d'un processus politique, de choix qui ont été faits, de négociations. Un certain nombre de colonies britanniques en Amérique du Nord, chacune ayant sa propre mesure d'autonomie, ont reconnu qu'il était de leur intérêt de former une confédération, la structure choisie pour édifier une nation. La langue, la culture et l'économie des groupes qui se sont unis en 1867 étaient loins d'être homogènes. Au moment de la Confédération, les chefs politiques de l'époque étaient aux prises avec le même dilemme auquel le Canada se heurte aujourd'hui: comment donner au gouvernement central tous les instruments nécessaires pour édifier une nation tout en réservant, à ce qui allait devenir les provinces, les pouvoirs nécessaires à la sauvegarde des intérêts particuliers de chacune.

Le Canada a toujours été, depuis le début, une société à facette multiples, avec toute la richesse et les difficultés que comporte cette diversité. L'histoire constitutionnelle du Canada n'est qu'un processus de redéfinition des rapports entre les corps politiques, les divers groupes culturels et les différents groupes d'intérêt qui composent la nation. Je considère que ce processus de redéfinition des droits et des privilèges, loin d'être un signe de faiblesse de l'unité canadienne, est la preuve de sa force et sa vitalité sous-jacentes. Le Canada n'est pas un objet inanimé, embaumé pour l'éternité comme une mouche dans l'ambre, mais un être vivant et palpitant qui porte les cicatrices de vieilles blessures, qui souffre aujourd'hui comme hier de maladies et de blessures passagères, mais qui est fondamentalement fort, résistant et capable de faire face aux défis et aux crises de l'heure comme il l'a fait pas le passé.

La pluralité canadienne présente plusieurs aspects

et il y aurait plusieurs façons de la définir. Je me limiterai ce soir à trois: les aspects politique, culturel et régional, c'est-à-dire économique. Il est facile de définir l'aspect politique car un seul coup d'oeil sur la carte nous montre un pays composé de dix provinces et de deux territoires. Nous comprenons tous jusqu'à un certain point comment les compétences sont réparties entre le gouvernement fédéral et celui de chaque province. La loi est énoncée dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et elle a été interprétée par les tribunaux au cours du siècle écoulé. Certains d'entre nous estiment que son interprétation par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres, entre 1890 et 1935, était parfois assez excentrique. Mais aucune disposition de l'Acte ne régit, pas plus que les tribunaux ne sauraient arbitrer, la lutte constante que se livrent les deux niveaux de gouvernement pour avoir l'avantage.

Le pendule oscille. En temps de paix et de prospérité, les provinces prennent la vedette, tandis qu'en temps de guerre les gouvernements provinciaux perdent du terrain, alors que le pays regroupe ses forces pour faire face à la crise et la surmonter. La tension entre les deux niveaux de gouvernement est une chose saine, créatrice et stimulante quand la rivalité a pour objet de fournir aux Canadiens les meilleurs services possibles. Lorsqu'elle se détériore au point de ne plus être qu'une lutte pour des avantages politiques et fiscaux sans rapports avec les besoins réels de la population, elle devient une chose malsaine et destructrice.

En tant que membre des gouvernements de M. Pearson et Trudeau, j'ai travaillé activement pour que l'on tienne plus fréquemment des conférences fédérales-provinciales périodiques et que l'on multiplie les consultations tant au niveau ministériel qu'au niveau des fonctionnaires. Cette orientation doit se poursuivre. D'un autre côté, je me sens un peu mal à l'aise lorsque je considère l'un des sous-produits que ces réunions semblent mettre à jour, soit l'impression persistante que les gouvernements provinciaux représentent en quelque sorte la population de leur province dans ces négociations, tandis que le gouvernement fédéral se retrouve dans le rôle de la puissance étrangère hostile qu'il faut apaiser ou surmonter.

Je crois que ce n'est qu'une impression qui ne représente pas la réalité, mais les impressions sont très importantes, surtout dans cette ère de la télévision.

C'est une bonne chose de se rappeler à l'occasion que dans notre système fédéral la population du Canada est représentée par les membres élus du Parlement et par leur gouvernement fédéral aussi bien que par les membres élus des assemblées législatives provinciales et les gouvernements provinciaux. La population de l'Ontario et du Québec exerce

une influence plus directe sur les politiques du Canada par l'entremise de leurs représentants élus au Parlement que par les conférences fédérales-provinciales des premiers ministres.

Inutile de vous rappeler qu'en juillet 1963 le gouvernement a créé une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le travail de cette commission et les mesures qu'elle a incité le gouvernement à prendre sont en train de changer la physionomie de la nation. C'est peut-être l'un des tournants de ce que j'ai appelé le processus de redéfinition continu, soit une redéfinition par voie de négociations. Même son nom tend à mettre ce processus en lumière. Si on devait créer la Commission aujourd'hui, on l'appellerait sans doute la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le multiculturalisme. Son travail nous a permis d'avoir une image plus claire de ce que nous sommes, c'est-à-dire des bilingues. Nous devons continuer de l'être, car un Etat multilingue, une Tour de Babel des temps modernes, manquerait irrémédiablement de souplesse, serait très onéreux et tout à fait inefficace. En termes sociaux, nous reconnaissons clairement que nous sommes une société multiculturelle plutôt que biculturelle.

L'interaction des différentes cultures, indigènes, européennes et autres, est essentielle à la pluralité canadienne. Chacun de ces groupes culturels constitue en lui-même une grande richesse qu'il faut conserver. Chacun peut contribuer beaucoup à l'enrichissement de notre vie nationale.

En reconnaissant le caractère multiculturel du Canada, le Gouvernement n'en reste pas à la théorie ou aux bonnes intentions. Ainsi, la Direction de la citoyenneté du Secrétariat d'Etat dispose maintenant de ressources financières accrues, qu'elle offre aux nombreuses minorités culturelles du pays afin que ces dernières conservent et renforcent leur vie culturelle propre.

Intérêts et problèmes régionaux différents s'ajoutent au caractère de pluralisme du Canada: malgré les efforts conjugués des gouvernements fédéral et provinciaux, nous luttons encore contre les disparités régionales en ce qui concerne les conditions de vie et d'emploi. Elles constituent l'un des problèmes les plus difficiles que nous ayons à résoudre, et pour lequel les solutions appropriées sont encore inexistantes. Par les paiements de péréquation aux gouvernements provinciaux, et grâce à quelques projets conjoints fédéraux-provinciaux de stimulation de l'investissement et de l'emploi dans des régions victimes de stagnation chronique, nous atteignons à une certaine mesure de justice sociale. Mais il faut encore perfectionner les mécanismes de coordination et c'est là un domaine où la coopération fédérale-provinciale est aussi essentielle que la concurrence fédérale-provinciale serait absurde.

Les disparités régionales ne forment pourtant qu'un élément de la question. Il existe des conflits d'intérêts très concrets entre régions et ces conflits ne peuvent se régler qu'au niveau fédéral. A mesure qu'ils naissent, les problèmes doivent être résolus au moyen de négociations constantes. Du point de vue économique, le Canada compte cinq régions possédant leurs caractéristiques et intérêts propres. Voilà une des raisons qui expliquent pourquoi tout parti politique canadien qui se veut national propose un programme général si peu différent des autres. Quand leurs représentants en Colombie-Britannique, dans les Prairies, l'Ontario, le Québec et les Provinces de l'Atlantique en sont venus à une entente, les partis nationaux se ressemblent tous. Les seuls partis politiques dont les programmes semblent radicalement différents n'ont pas une très large audience et ne peuvent espérer être portés au pouvoir à Ottawa. Vous observerez d'ailleurs qu'aucun parti politique ne restera au pouvoir à Ottawa s'il n'a pas fait élire un nombre important de ses députés dans les régions anglophones et francophones.

Politique, culturel, régional, voilà seulement trois aspects du pluralisme canadien, pluralisme que j'envisage comme une chance inouïe et l'un des principaux facteurs qui concourent à l'unité et à l'identité canadienne. Je me demande parfois pourquoi nous sommes au supplice devant notre bilinguisme, notre multiculturalisme, nos différences régionales, alors que nous devrions nous réjouir de notre chance? Je me dois cependant de préciser qu'aucun intérêt particulier, qu'il soit de nature politique, culturelle ou régionale, ne peut être servi au détriment des objectifs nationaux fondamentaux. Le pluralisme canadien ne s'épanouira que dans une plus grande unité canadienne.

Dans sa récente publication "La politique étrangère au service des Canadiens", le Gouvernement a déclaré que, quels que soient les termes qu'on emploie pour les définir, nos objectifs nationaux comprennent trois idées maîtresses:

- que le Canada maintiendra en toute sécurité son indépendance politique;
- que le Canada et tous les Canadiens jouiront d'une prospérité générale et croissante;
- que tous les Canadiens trouveront dans leur vie et dans leurs rapports avec les autres peuples des valeurs à conserver et à enrichir.

Si l'on définit correctement ces idées et si tous, nous leur accordons la même signification, je n'ai personnellement aucune crainte pour la durée et la vigueur accrue de

l'unité canadienne. Je n'affirme cependant pas que l'on peut considérer l'unité canadienne comme un fait acquis. On discute encore pour savoir qui le premier a écrit que "le prix de la liberté était une vigilance constante". Quel qu'en soit l'auteur, l'expression signifie que l'on doit toujours peiner pour garder ce qui a de la valeur. D'un côté nous sommes constamment harcelés par ceux qui ne cherchent qu'à détruire l'oeuvre d'autrui, de l'autre nous sommes menacés par l'étroitesse d'esprit de certains, qui sont inaptes à comprendre les grands courants et les concepts fondamentaux qui font une civilisation, et pour cette raison sont, prêts à les oublier ou à les laisser disparaître.

Je ne doute pas que l'altruisme soit une des motivations du comportement humain, mais je crois que tout comme les nations, les humains agissent en général selon ce qu'ils conçoivent comme leur intérêt propre. Je crois que l'on peut appliquer ce principe aux nombreux groupes qui forment la mosaïque canadienne. Le Canada continuera d'être uni, d'être plus que la somme de ses parties, aussi longtemps que ses divers éléments y trouveront une meilleure chance de satisfaction matérielle et spirituelle.

J'en veux pour exemple probant le Québec. Le Québec s'est joint à la Confédération en 1867 pour répondre à ce que les chefs de l'époque considéraient comme ses intérêts. Aujourd'hui, et pour la même raison, il demeure une partie intégrante et bien vivante du Canada. Le message le plus clair et le plus authentique que le Québec nous adresse aujourd'hui tient dans une nouvelle insistance sur la présence québécoise au Canada. Après un siècle de repliement sur lui-même, où il a été une espèce d'enclave, le Québec se tourne vers le Canada et le reste de l'univers. Le Canada doit maintenant se reconnaître comme étant un pays à deux majorités, l'une nationale, l'autre régionale. Nos concitoyens francophones ne se considèrent plus comme la minorité francophone d'un Canada anglophone, mais comme une partie intégrante de la grande culture française universelle qui se partage le Canada, sur une base d'égalité, avec les Canadiens d'expression anglaise.

Il ne s'agit plus de "faire quelque chose" pour le Québec, ni de "donner quelque chose" au Québec. Ces expressions traduisent une incompréhension fondamentale des événements passés et actuels. De cette incompréhension est née l'inévitable question qui, à bon droit, exaspère les Québécois: "What does Quebec want?" La question à poser serait en fait: "Quelle sorte de Canada voulons-nous?"

Si l'on tente de répondre à cette question il est possible de prendre un certain recul pour étudier les problèmes nés du concept d'un statut particulier pour le Québec. Des personnalités aussi différentes que Robert Stanfield, Tommy Douglas et Claude Ryan brandissaient ce concept comme le remède souverain à tous les maux du Québec. Ils l'ont tous rapidement abandonné, en partie parce qu'il était impossible de définir un "statut particulier, mais essentiellement parce que le concept même de "Statut particulier" faisait de nouveau appel à l'idée erronée qu'il fallait "faire quelque chose" ou "donner quelque chose" au Québec.

J'ai exprimé ma confiance dans la survivance de l'unité canadienne, mais cette survivance va obliger le Québec, comme nous tous, à se plier à certaines exigences. Nous devons tous appuyer les objectifs nationaux que j'ai mentionnés plus haut. Le Québec doit chercher à réaliser ses aspirations et ses objectifs particuliers dans le cadre qu'impose à tous ses membres un Etat fédéral. Nous pouvons y arriver si nous le voulons vraiment. Quant à nous, nous devons apprendre à nous adapter à la nouvelle réalité canadienne, à vivre dans un pays où il existe deux majorités.

Vous aurez à traiter à fond de la question du séparatisme québécois au cours de vos discussions. Je crois que le séparatisme québécois est plus facile à étudier et à comprendre si on lui reconnaît clairement deux porte-paroles. Il y a d'abord le séparatisme politique, qui menace très visiblement l'unité canadienne. Mais il existe aussi un séparatisme spirituel au Québec: chaque Canadien, est, au fond de lui même, un peu séparatiste. Ce sentiment est né tout naturellement du particularisme québécois, de la langue, de la culture et de l'histoire d'un groupe qui possède bien ses tensions internes, mais qui présente en Amérique du Nord un visage relativement unifié. On retrouve le même sentiment de particularisme chez d'autres communautés du Canada, y compris, bien sûr, la communauté juive.

Pour nous adapter avec succès au paradoxe des deux majorités, nous devons absolument adopter une attitude de compréhension amicale envers ce séparatisme. J'entends par là faire un petit peu plus que crier "Vive la différence!" En effet, nous ne réussirons jamais à nous adapter si nous croyons que la majorité francophone du Canada aura un jour le même point de vue sur le Canada et l'univers que la majorité anglophone. Je crois que l'on peut attribuer à ce séparatisme spirituel une part des 24 p. 100 du vote populaire recueillis par le parti de René Lévesque aux dernières élections provinciales. Une partie des voix est attribuable aux séparatistes convaincus, l'autre à la lassitude familière des votants face aux partis établis. Une autre partie encore était attirée par le caractère socialiste avéré du programme électoral. Mais il faut aussi compter avec ce séparatisme spirituel exprimé

dans le vote que d'aucuns, sûrs qu'ils perdrait de toute façon, ont alors accordé à René Lévesque. Je ne veux pas en exagérer l'importance, mais je suis certain qu'il y a là un facteur à considérer.

Aucun gouvernement ne peut fonctionner avec efficacité sans le consentement de la majorité de la population et sans une bonne assise dans la population. Je crois que cette règle s'applique à presque tous les pays du monde, quelle que soit leur constitution. A une époque où les communications sont instantanées, l'emploi systématique de la terreur est irréalizable, sauf peut-être dans certains petits Etats isolés encore à l'abri de la force croissante et immense de l'opinion mondiale. Nous recusons les méthodes répressives des régimes totalitaires de l'Union soviétique ou de la Chine, et leurs idées et objectifs politiques, mais nous devons reconnaître que cela agréé suffisamment aux peuples chinois et russes pour qu'ils gardent à leurs postes leurs dirigeants, que leur consentement soit manifeste ou tacite.

Dans les sociétés libres et ouvertes comme la nôtre, il faut plus que le consentement général et un appui moyen pour porter un gouvernement au pouvoir et l'y maintenir. Il faut convaincre suffisamment de gens de la bonne foi et de la compétence du chef politique et de son parti pour lui donner la majorité à la Chambre des Communes, ou tout au moins plus de sièges qu'aux autres. Une fois que le chef s'est acquis la confiance de la Chambre des communes, il conclut en fait un contrat en vue de gouverner le pays pour quatre ans environ, à condition de conserver la confiance de cette Chambre.

C'est ainsi, du moins, que cela se passait autrefois. Un chef et son parti obtenaient un contrat de quatre ans, dont les conditions exigeaient que le gouvernement administre avec sagesse et intelligence et que l'électorat le laisse faire, à moins, bien entendu, que quelque chose d'épouvantable ne se produisît.

La réalité est toute autre dans notre société actuelle. Depuis quelque temps déjà nous traversons une période difficile et souvent déconcertante où nous cherchons à mettre au point une nouvelle forme de contrat entre le gouvernement et les gouvernés. Je crois qu'il y a deux raisons principales à cela. Tout d'abord, l'explosion des communications a donné naissance à un électorat qui accède immédiatement et facilement à plus d'information au sujet des affaires publiques que personne ne peut en absorber. Deuxièmement, on constate, au Canada comme ailleurs, une amertume croissante envers la nouvelle société inaugurée par la révolution technique.

Nous parlons d'explosion des communications, mais si c'en est une, on peut dire que l'amorce a été longue. Elle est le point culminant d'un long processus qui a commencé avec l'éducation pour tous et un taux d'alphabétisation élevé, pour se poursuivre à l'époque du journal et du timbre à un cent, du télégraphe électrique et de la radio pour arriver à l'époque actuelle, où règnent la télévision et les communications universelles instantanées.

Les affaires du gouvernement se conduisent aujourd'hui sous le projecteur aveuglant de la publicité. Faites la comparaison, si vous voulez, entre le Congrès de Vienne en 1815, où l'on a dessiné la carte de l'Europe pour un siècle, et l'Assemblée générale des Nations Unies. Une très faible proportion de la population de l'Europe était au courant de la réunion du Congrès de Vienne. Des millions de gens dont la vie allait être bouleversée par ses résultats n'avaient pas la moindre idée de ce qui s'y tramait et n'y étaient même pas réellement représentés. Et il n'est même pas nécessaire de remonter aussi loin dans le passé. Les hommes d'Etat réunis à Versailles en 1919 ont redessiné la carte de l'Europe sans prêter beaucoup d'attention, peut-être même aucune, aux intérêts de peuples entiers. Harold Nicholson, diplomate britannique qui participait à la Conférence de la Paix a parlé du sentiment de malaise qu'il avait éprouvé quand il s'était rendu compte que Lloyd George, Clémenceau et Wilson créaient tranquillement l'Etat de Yougoslavie sans même savoir où il se trouvait ni quels peuples y habitaient.

Le fait d'avoir accès à une information abondante, même si elle n'est pas toujours absolument digne de foi, sur les affaires publiques a profondément modifié les espérances que les Canadiens mettent dans leur gouvernement. Le public exige des comptes tous les jours, non plus en période d'élection seulement. Il s'attend à ce qu'on le consulte en permanence. Et, plus que tout, le public réclame le droit de se faire entendre. Rien de tout cela n'est bien surprenant, et le gouvernement s'en réjouit au contraire, mais cette attitude nouvelle présente de formidables difficultés. Les institutions se modifient lentement et les attitudes sont tout aussi lentes à changer. Nous, qui formons le gouvernement à Ottawa, nous travaillons à trouver les moyens de satisfaire ces exigences de responsabilité, de consultation, de droit à la parole. Jusqu'à présent l'expérience n'a pas été des plus satisfaisantes et la réussite peut être qualifiée, au mieux, de modeste.

Prenons par exemple le Livre blanc sur la réforme fiscale. Le gouvernement a bien précisé que ce n'était pas un projet de loi fiscale, mais un document destiné à stimuler partout le débat au sein du public et à produire toutes sortes de points de vue, d'opinions et de suggestions. A cet égard c'est sans aucun doute un succès éclatant. Cependant, chaque fois que le gouvernement faisait une proposition en réponse à un argument sérieux, on la saluait comme une défaite du

gouvernement. Chaque fois que celui-ci ajoutait une proposition, c'était une victoire gagnée sur le dos du gouvernement.

Mon collègue, Ron Basford, a soumis dernièrement à la Chambre un projet de loi sur la concurrence destiné à réglementer certaines pratiques commerciales. Après avoir fait l'objet de discussions approfondies dans le secteur des affaires, le projet était retiré et le gouvernement décidait de le présenter à nouveau sous une forme différente. Voilà un excellent exemple de consultation. Pourtant, la réaction a été de dire: voilà un nouvel exemple des inepties gouvernementales.

Je ne prétends pas que tous les torts sont du même côté. Dans les tâtonnements qui nous mènent à la création d'une nouvelle forme de contrat entre le gouvernement et le public, il incombe principalement au premier de rendre efficace cette nouvelle responsabilité, ces nouvelles formes de consultation et ces occasions nouvelles que le public a de se faire entendre pendant que le gouvernement vaque à ses occupations. Je crois pouvoir dire en toute justice que nous faisons tous nos efforts à cet égard et vous ne m'en voudrez pas si j'ajoute que ces efforts comportent des risques politiques considérables.

La deuxième raison de cette quête pressante en vue d'établir de nouveaux rapports entre le gouvernement et le public est le désenchantement croissant que l'on éprouve à l'égard de la croissance économique pour elle-même, confondue parfois avec le progrès. Il y a quelques années, ces désillusions se concentraient surtout sur la jeune génération et sur les groupes défavorisés de notre société. Je crois qu'elles atteignent aujourd'hui l'ensemble de notre société. Le président Nixon, qui n'est pourtant pas considéré comme un pessimiste, a déclaré l'an dernier dans son message sur l'état de l'Union:

"Jamais une nation n'a paru avoir tant de biens et n'en a joui si peu".

Pour le Canada une telle déclaration peut sembler exagérée, mais nous pouvons tous nous rendre compte de l'élément de vérité qu'elle contient. Dans son livre "Technologie et Croissance: A quel prix?", le professeur Ezra Mishan de la London School of Economics, économiste de renommée mondiale, s'exprime en ces termes:

"Au fur et à mesure qu'on déroule devant nous un pied du tapis des 'choix croissants', un yard est simultanément enroulé derrière nous.... Dans tout ce qui contribue de façon insignifiante à sa satisfaction éventuelle, soit les produits où les ex-

cellent les affaires modernes, nouveaux modèles de voitures et de transistors, produits alimentaires apprêtés ou objets d'art en plastique, l'homme a amplement le choix. Dans tout ce qui détruit sa jouissance de la vie, il n'en a aucun."

De l'avis du professeur Mishan, les choses qui détruisent la vie sont non seulement la pollution de notre environnement, au sens le plus large du terme qui désigne toutes les formes d'empoisonnement de la terre, de l'air et de l'eau, mais aussi la dégradation de l'environnement humain par les villes tentaculaires qui détruisent l'âme, la violation systématique de la campagne à proximité de nos villes, la vulgarité et la laideur de tant d'objets qui s'insèrent dans nos foyers et dans nos vies. Au Canada, ce processus de destruction n'a pas atteint la même ampleur qu'ailleurs mais cela est attribuable à la densité relativement faible de notre population plutôt qu'à notre imagination ou à notre sagesse.

Exposer le problème ne signifie pas qu'on l'a réglé. Nous avons beaucoup de choses à apprendre, et peu de temps pour le faire. Les mêmes personnes qui dénoncent la croissance pour la croissance s'attendent à avoir des emplois bien rémunérés et des relèvements annuels de salaires. Elles peuvent protester contre la pollution mais elles tiennent à conduire leurs propres voitures. Il est devenu courant de dire que pour rétablir l'harmonie de l'environnement naturel et rehausser la qualité de la vie, nous devons probablement accepter des normes de vie moins confortable. Mais le pense-t-on vraiment? Est-on prêt à subir les conséquences de ces paroles?

De l'avis du professeur Mishan, nous n'avons peut-être vraiment pas le choix. Il signale que nous avons constamment sous-estimé le prix de la technologie en négligeant de calculer celui de la pollution de l'environnement, que nous commençons à payer maintenant.

Je n'ai pas à me lancer ce soir dans une longue discussion de la question de l'environnement; je l'utilise seulement comme un exemple de la crise de confiance dont souffre aujourd'hui la société occidentale. De même que les gouvernements sont appelés à rendre compte de leurs activités de tous les jours et invités à partager constamment leurs responsabilités avec la population, de même remet-on en question certaines valeurs fondamentales de la société. Nous sommes au stade où une partie importante et croissante de la société (peut-être la majorité, du moins parmi les gens assez biens informés) est mécontente de cet état de choses, mais encore indécise quant au genre de changements qu'elle voudrait ou à la meilleure façon de les effectuer.

Ainsi donc, comme nous tâtons le terrain en vue d'un nouveau contrat entre le gouvernement et la population, nous trouvons-nous forcément dans une période d'incertitude. Nous ne sommes pas venus à composition avec la nouvelle société engendrée par la révolution technique. Des difficultés tout à fait analogues ont accompagné la révolution industrielle à la fin du 18^e siècle en Grande-Bretagne. Pour nous qui regardons en arrière, il est facile de dire que le monde moderne où nous introduisait cette révolution a offert à l'homme moyen une bonne dose de liberté et de prospérité et une occasion de se réaliser qui n'existaient pas auparavant.

A l'époque, la situation paraissait très différente. Les Luddites, bandes organisées de saboteurs anglais, se mirent à détruire la nouvelle machinerie dans les filatures et usines de tissage du nord de l'Angleterre. Ils protestaient contre le chômage et aussi contre la mauvaise qualité de nombreux produits usinés. Quant à moi, je pense qu'ils protestaient aussi contre la désagrégation de la société qu'ils avaient connue. Il est intéressant et sans doute instructif de noter que les dures mesures de répression appliquées alors par l'Etat n'ont pas enrayé le mouvement autant que le regain de prospérité d'une société qui avait su s'adapter.

On peut raisonnablement affirmer qu'à leur époque, les Luddites représentaient la pointe de l'iceberg, l'élément extrême qui surgit toujours en temps d'incertitude et lorsqu'on commence à s'interroger sur les idées acceptées jusqu'alors par tous. Une grande partie de la violence qui bouleverse si profondément les sociétés occidentales n'est-elle pas provoquée par de nouvelles bandes de Luddites, par un nouvel élément radical qui révèle la présence d'un malaise fondamental dans notre société. Plus perspicaces, ils se rendent compte que, de nos jours, ce n'est pas en détruisant des usines et des machines qu'ils arriveront à leurs fins, mais en faisant pressions sur les institutions démocratiques. Les mesures de répression qui se sont avérées inefficaces en Angleterre, il y a 150 ans, ne sont pas plus susceptibles aujourd'hui d'aboutir à un résultat positif et les appels au respect de la loi et de l'ordre peuvent facilement échouer. Je crois qu'il appartient à chacun de nous, qui occupons des postes entraînant des responsabilités dans la nouvelle société technologique, de rechercher les inquiétudes profondes qu'éprouvent un si grand nombre de nos citoyens et qui suscitent parfois la violence chez certains éléments moins stables de notre société.

C'est sous cet aspect qu'on peut envisager l'état de violence qui s'est manifesté au Québec pendant les dix dernières années. Plutôt que l'avant-garde du séparatisme québécois, la violence représente plutôt la déformation extrémiste d'un mécontentement fondamental qui se fait jour

devant nos conditions de vie et qui, pour certaines raisons, est ressenti plus profondément au Québec que dans d'autres provinces du Canada. Quant aux terroristes du FLQ, on peut maintenant les prendre sans risque d'erreur pour ce qu'ils sont vraiment - ni plus ni moins que des criminels.

Il faut contrôler la violence, en faisant appel de façon modérée, s'il y a lieu, à la force. C'est une faiblesse qu'on retrouve dans toutes les sociétés, mais c'est plutôt un symptôme qu'une maladie en soi. Nous devons déceler rapidement, mais d'une manière réfléchie et prudente, la vraie nature du mal et y trouver un remède approprié.

La violence n'a pas sa raison d'être au Canada, où il existe des moyens démocratiques et pacifiques d'exprimer son désaccord et de parvenir à un changement social. Si elle n'est pas maîtrisée, la violence remplace la volonté de la majorité pacifique par celle de la minorité violente. Nous ne pouvons tolérer cela, et nous ne le tolérerons pas.

Tout ce que je viens de dire a de sérieuses conséquences pour la sauvegarde de l'unité du Canada. Un pays, c'est plus qu'un simple trait sur une carte, plus qu'un ensemble d'institutions permettant aux hommes de vivre ensemble dans la dignité et l'harmonie. C'est un acte de foi. Le Canada demeurera fort, uni et libre aussi longtemps que nous tous, Canadiens et Canadiennes, répondrons positivement au troisième des grands objectifs nationaux dont j'ai parlé un peu plus tôt:

- que les Canadiens trouveront dans leur vie et dans leurs rapports avec les autres peuples des valeurs à conserver et à enrichir.